

Village	requérant	adresse	Auteur des plans	Désignation de l'objet	Zone	délai d'opposition
	type sanction	No SATAC	No parcelle	Coordonnées	Autorisation(s) spéciale(s) - Particularités	

Boudevilliers	Commune de Val-de-Ruz - Travaux publics	Impasse de la Sauge 1	les requérants	Aménagement d'un arrêt de bus	Zone agricole	27.07.2026
	Minime importance	123'842	DP92, DP25	2558389/1209025	Art. 24 LAT; Art. 40 LConstr.; Distance à un alignement	

Boudevilliers	Etat de Neuchâtel - Service des Bâtiments	Landeyeux 5	GMS architectes, Neuchâtel	EMS temporaire Landeyeux	Zone d'utilité publique	03.08.2026
	Sanction définitive	122'453	2870, 2871, 2868	2559459/1209105	Art. 13.07.7 RAC (Hauteur de corniches); Distance à l'axe d'une route	

Boudevilliers	Chatelain Morgane	A Pralan 8	Avincis SA, Noiraigue	Installation d'une pompe à chaleur	Zone résidentielle à faible densité	25.08.2026
	Minime importance	123'893	2'753	2557972/1209825		

Cernier	Cuche Cyril	JP Zimmermann 32	Winkenbach SA	Installation d'une pompe à chaleur extérieur	Zone d'habitation à moyenne densité 2	27.07.2026
	Minime importance	123'879	2'301	2559039/1211903		

Cernier	Helper Christine et Olivier	JP Zimmermann 16	Läderach Sanitaires & Chauffage, le Landeron	Installation d'une pompe à chaleur extérieur	Zone d'habitation à moyenne densité	03.08.2026
	Minime importance	123'973	2'245	2558927/1211802		

Cernier	Matthey Kevin	Alisiers 7	Cavaler Claudio Sàrl, Dombresson	Installation d'une pompe à chaleur extérieur	Plan spécial Forchaux-Mantel - affectation de type habitation	03.08.2026
	Minime importance	124'011	2'939	2559509/1212346		

Cernier - Chézard-Saint-Martin	Commune de Val-de-Ruz - Travaux publics	Rue des Esserts	-	Création d'un trottoir	DP	25.08.2026
	Minime importance	123'784	DP15, DP21 ET DP71	2559847/1212466		

Cernier - Chézard-Saint-Martin	Commune de Val-de-Ruz - Travaux publics	Rue des Esserts	-	Installation de 3x 2 conteneurs semi-enterrés	DP	25.08.2026
	Minime importance	123'902	DP15, DP3	2559744/1212397		

Cernier	Etat de Neuchâtel - Evologia	Montagne de Cernier 2.1	les requérants	Démolition d'un garage	Zone agricole	25.08.2026
	Minime importance	123'666	2986, 2987	2557982/1213331	Art. 22 al. 2 LAT; Art. 97 Lagr; Distance à l'axe de la route; Distance à la forêt Zone de crêtes et forêts; Périmètre de protection des sites bâtis; Bâtiment non recensé au RACN	

Village	requérant	adresse	Auteur des plans	Désignation de l'objet	Zone	délai d'opposition
	type sanction	No SATAC	No parcelle	Coordonnées	Autorisation(s) spéciale(s) - Particularités	

Cernier	Badertscher Thomas et Catherine	Rue de Pommeret 31	F. Gabus SA, Boudevilliers	Installation d'une pompe à chaleur	Zone d'habitation à moyenne densité 2	25.08.2026
	Minime importance	124'067	2'126	2558823/1211747		

Chézard-Saint-Martin	Commune de Val-de-Ruz Service des Forêts	Les Jorats	la requérante	Amélioration d'une place de pique-nique et de parage de véhicules pour le rocher d'escalade de Chézard-Saint-Martin	Zone rurale	13.07.2026
	Minime importance	123'660	112	2561289/1213464	Art. 24 LAT; Art. 19 LCFo; Défrichement; Distance à la forêt; Distance à la route Zone de crêtes et forêts	

Chézard-Saint-Martin	Cagnazzo Andréa et Lucilla	Rue des Indiennes 15	La Maison des Energies SA, Morges	Installation d'une pompe à chaleur air/eau	Zone d'habitation à faible densité	03.08.2026
	Minime importance	123'921	3'446	2560002/1212521	Périmètre de plan de quartier : A la Taille	

Chézard-Saint-Martin	Guinchard Maxim	Jean-Labran 2C	Jean-Labran 2C	Installation d'une pompe à chaleur air/eau	Zone d'ancienne localité	03.08.2026
	Minime importance	123'984	3'793	2560801/1212833		

Chézard-Saint-Martin	GR80 SA	Grand'Rue 80	SD Société Générale de Construction Neuchâtel SA, Neuchâtel	Démolition d'une piscine semi-enterrée, création de places de parc extérieures et pose d'une pompe à chaleur air-eau extérieure	Zone d'ancienne localité	25.08.2026
	Minime importance	123'924	2'124	2561506/1212886	Recensé et évalué en note 7 - 3ème catégorie	

Dombresson	Commune de Val-de-Ruz Accueil pré et parascolaires	Ruz Chasseran 11	la requérante	Changement d'affectation sans travaux : Appartements (1er étage et combles) en accueil parascolaire	Zone d'utilité publique	20.07.2026
	Minime importance	123'883	2'548	2563394/1213297	Recensé et évalué en note 4 - 2ème catégorie	

Dombresson	Guenat Florian	Chemin de la Charrière 2a	Debiase Architecture Sàrl, Saint-Blaise	Demande de permis de construire à posteriori et assainissement de l'habitation	Zone agricole	27.07.2026
	Sanction définitive	123'630	1531, 1708	2564146/1213484	Art. 24c LAT; Espace réserve aux eaux; Distance à l'axe d'une route Construction au bénéfice de la situation acquise au sens de l'art. 12a LCAT	

Village	requérant	adresse	Auteur des plans	Désignation de l'objet	Zone	délai d'opposition
	type sanction	No SATAC	No parcelle	Coordonnées	Autorisation(s) spéciale(s) - Particularités	
Dombresson	PPE Grand'Rue 6a	Grand'Rue 6a	KEG SA, Ettingen	Installation d'une pompe à chaleur air/eau	Zone d'ancienne localité; Zone d'habitation à faible densité	03.08.2026
	Minime importance	123'907	2'485	2563274/1213508		
Dombresson	Vuerich Michael	Le Faubourg 9	AIRMA Sàrl, Courtemaury	Installation d'une pompe à chaleur air/eau	Zone d'habitation à moyenne densité	03.08.2026
	Minime importance	123'987	1'224	2563087/1213450		
Fenin-Vilars-Saules	Commune de Val-de-Ruz Travaux publics	Route des Meillerets	la requérante	Création de places de stationnement	Aire publique de circulation	13.07.2026
	Minime importance	123'574	DP31	2560752/1208471	Art. 40 LConstr; Distance à un alignement	
Fontainemelon	Hugeunin-Dumittant Franziska et Daniel	Vyfonte 6	Atelier 2a, Chézard-Saint-Martin	Installation d'une pompe à chaleur	Zone résidentielle à faible densité	20.07.2026
	Minime importance	123'763	991	2557659/1211648		
Fontainemelon	Kähr Laurent	Messeiller 10	Fleischner Ludovic, Neuchâtel	Installation d'une pompe à chaleur	Zone résidentielle à faible densité	03.08.2026
	Minime importance	123'857	843	2557611/1211443		
Fontaines	Commune de Val-de-Ruz	Grand-Rue 15b	Atelier Oppliger Sàrl, Cernier	Transformation et rénovation du parascolaire "La Fontaine enchantée"	Zone d'ancienne localité 1	03.08.2026
	Sanction définitive	122'910	1'707	2559116/1210382	Art. 12a LCAT (au bénéfice de la situation acquise)	
Fontaines	Jean-Petit-Matile Alain	Grand-Rue 1	Jobin Guillaume, Chézard-Saint-Martin	Installation d'une pompe à chaleur air-eau	Zone d'habitation à faible densité 1	25.08.2026
	Minime importance	123'910	2'628	2558939/1210098		
Les Geneveys-sur-Coffrane	MOM Le Prélet SA	Route du Vanel 4	la requérante	Local tampon de réception marchandises	Plan spécial MOM le Prélet (affectation - activités économiques)	13.07.2026
	Minime importance	123'732	1'442	2555434/1207610	Recensé et évalué en note 5 - 2ème catégorie	

Village	requérant	adresse	Auteur des plans	Désignation de l'objet	Zone	délai d'opposition
	type sanction	No SATAC	No parcelle	Coordonnées	Autorisation(s) spéciale(s) - Particularités	
Les Geneveys-sur-Coffrane	Commune de Val-de-Ruz, Gérance du patrimoine	Rue Chs.-L'Eplattenier 1	la requérante	Aménagement d'une place	Zone d'ancienne localité	27.07.2026
	Sanction définitive	123'406	2'546	2555462/1207536	Art. 24 des dispositions transitoires RELCAT (croisement de gabarits); Distance à un alignement; Distance à l'axe d'une route; Abattage d'arbres. Périmètre de plan de site, fontaine de 1ère catégorie	
Les Geneveys-sur-Coffrane	Guillet Richard	1er-Mars 31	Evard architectes SA, Neuchâtel	Modification des ouvertures en façades Nord et Est	Zone d'habitation à forte densité	03.08.2026
	Minime importance	123'679	1'409	2555229/1207210		
Les Geneveys-sur-Coffrane	Bourqui Fabrice et Nancy	Rue de l'Oye 5	Jardin Passion, La Chaux-de-Fonds	Pergola bioclimatique	Zone d'habitation à moyenne densité	25.08.2026
	Minime importance	124'100	2'184	2555176/1206909		
Savagnier	Jaccoud Cédric	Gachette 1	le requérant	Pose d'une jacuzzi	Zone d'habitation à faible densité 1	13.07.2026
	Minime importance	123'716	3'709	2563206/1210610		

Horaire d'ouverture

lundi - vendredi 08h30 - 11h30

lundi - jeudi

14h00 - 17h00

L'administration communale de Val-de-Ruz modifie ses horaires durant les vacances estivales, comme suit :

du lundi 13 juillet au vendredi 7 août 2026 les guichets seront ouverts uniquement le matin de 8h30 à 11h30

Afin de faciliter la consultation des plans, nous pouvons, sur demande, vous transmettre ces derniers sous format PDF